

La nouvelle déchetterie de l'agglomération Lens-Liévin ouvre le 3 janvier à Souchez

Au 31 décembre, fini la déchetterie itinérante de Carency, place à celle de Souchez, qui vient s'ajouter à celles d'Avion, Sallaumines, Pont-à-Vendin et Liévin. Ouverture le 3 janvier.



La déchetterie de Liévin a été inaugurée en juin 2022. Avec celle de Souchez, l'agglomération va encore améliorer le maillage du territoire en matière de traitement des déchets. Photo archives Séverine Courbe – VDN

Le ramassage des encombrants dans l'agglomération Lens-Liévin (CALL), c'est quasi fini depuis [début 2022](#) : seules les personnes âgées, à mobilité réduite ou sans moyen de locomotion peuvent encore bénéficier de ce service. Pour tous les autres, il faut aller à la déchetterie.

Jusqu'à présent, il y en avait quatre : Pont-à-Vendin, [Avion](#), [Sallaumines](#), et la plus récente, à Liévin, à la frontière de Grenay, Bully-les-Mines et Loos-en-Gohelle, ouverte [en juin 2022](#). Une cinquième était prévue à Souchez, afin de mailler au mieux le territoire de l'agglomération. En attendant, les habitants des communes alentours pouvaient utiliser la [déchetterie itinérante](#), à Carency.

Fermeture de la déchetterie itinérante

Une information qui se conjuguera bientôt au passé : cette dernière ferme définitivement le 31 décembre, et va laisser place dès le 3 janvier au tout nouvel équipement construit à Souchez.

Exploitée pour au moins cinq ans par Suez, la nouvelle déchetterie, dans laquelle la CALL a investi 2,7 millions d'euros, fonctionnera comme celles d'Avion et Liévin, c'est-à-dire à plat : plus de containers au-dessus desquels se pencher pour jeter ses déchets – pour éviter les chutes –, tout se pose au sol, dans des alvéoles, avant d'être ensuite pris en charge par un agent. Sécurité toujours : la circulation est à sens unique, à l'écart des zones réservées à l'exploitant.

Des locaux de stockage en début de parcours seront dédiés au réemploi, aux appareils électroménagers et aux produits chimiques. Les compacteurs pourront accueillir cartons, ferrailles, encombrants et éléments incinérables. Enfin, des alvéoles de dépôt seront réservées aux gravats, végétaux, bois et mobilier, où seront interdits les pneus et l'amiante.

Déchetterie de Souchez, rue de Carency. À partir du 3 janvier : lundi, mercredi, vendredi, samedi, de 9 h à 18 h du 1er octobre au 31 mars, de 9 h à 19 h du 1er avril au 30 septembre ; le dimanche, de 8 h 30 à 12 h. Fermeture le mardi et le jeudi.